SAINT PAL DE SENOUIRE CONSEIL MUNICIPAL 13 juillet 2020

Village de Serres

Les membres de la SCI la Moutchonnerie de Serres, invités par le Maire, ont présenté leurs projets de vie.

Ils précisent ce qu'ils envisagent professionnellement et pour leurs habitats.

Un courrier de la SCI est transmis au Conseil Municipal qui accepte le report de la modernisation de l'assainissement individuel.

Entreprise Quissac

M. Quissac de Vedières alerte le Conseil Municipal sur un problème rencontré récemment. Les frais de livraison de ses matériaux sont de 36€HT alors que pour Allègre ils sont de 7.45€HT. Il est décidé de soulever le problème auprès des parlementaires. Veut-on pénaliser les activités rurales ?

Bulletin Municipal

Pour 2020 il est décidé d'offrir aux entreprises les encarts publicitaires à paraître.

Anniversaire

Elise Giroux raconte la surprise offerte.

A Saint-Pal de Senouire, le 30 juin à 15 h 30, au village du Chomet, André SOUBEYRE fêtait ses 99 ans ! Pour cette occasion diverses personnes s'étaient déplacées pour venir le congratuler. Il y avait tout d'abord ses deux petits-fils, ensuite Alain FOUILLIT, le maire de la commune, le docteur Jean-Paul BRUSTEL et les Infirmières libérales d'Allègre, les membres du CCAS et une partie du Conseil Municipal de Saint-Pal. Monsieur SOUBEYYRE était très ému et touché par cette intention qui l'a beaucoup surpris.

Travaux annexe de la salle des fêtes

Le point est fait sur le chantier. La pose du carrelage est évoquée. Alain Fouillit contactera les deux entreprises Trescarte et Chabanne sur ce point.

Contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine Les résultats doivent être supérieurs à 70%.

UNITE DE GESTION	CONFORMITE BACTERIOLOGIQUE	CONFORMITE CHIMIQUE
Courbières (Le Chomet)	80%	100%
Chantelauze Bourg	100%	80%
Clersanges	90%	100%
La Bastide	80%	100%
Le Sap	80%	100%
Pissis	80%	80%
Serres	71.40%	100%

Travaux RD22 St Pal Le Bourg

A l'entrée de Saint Pal de Senouire en venant de Sembadel-Bourg, la route départementale 22 présentait un danger : un virage sans visibilité surplombait le village de Juillard situé 30 mètres en contrebas.

Le Conseil Départemental a donc décidé de supprimer ce danger et des travaux se sont déroulés pour optimiser les conditions de circulation.

Ces travaux ont été réalisés de manière parfaite par l'entreprise Guy Malfant de Félines.

La Municipalité se fait l'écho de la satisfaction des usagers de cette route et adresse :

Un grand MERCI au Conseil Départemental et à ses services parties prenantes dans ce projet.

MERCI aux conseillers Départementaux du Secteur, Marie Agnès Petit et Bernard Brignon pour leur soutien.

MERCI à l'entreprise qui a fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une grande efficacité.

MERCI pour cet ouvrage qui va certainement rassurer les riverains tout en préservant la beauté du site.

Travaux Combres

Une intervention sur les conduites communales d'évacuation des eaux pluviales et usées situées dans le village a été réalisée. Les propriétaires concernés ont donné leur accord et le libre accès de leur parcelle pour cette opération et les entretiens futurs.

Location de la Salle des Fêtes

Deux demandes sont acceptées.

Prêt de tables

Une réservation de 10 tables pour une fête familiale est acceptée.

Entretien Esplanade du Moulin au Bourg

Diverses améliorations sont décidées :

Fourniture d'un balai, grille paillasson pour les gravillons, conteneur à verre, etc...

Location photocopieur

Sur proposition de l'entreprise il a été décidé de prolonger de 2 ans le contrat de location du photocopieur au secrétariat. L'engagement passe ainsi de 5 ans à 7 ans. En contrepartie la location trimestrielle passe de 449 € HT / trimestre à 397 € HT / trimestre.

CCAS

M. Benjamin Perraud de Combres a été désigné en qualité de représentant des familles au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

FREDON

FREDON AURA : Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles en Auvergne Rhône-Alpes. L'adhésion est rejetée.

Commission de contrôle Liste Electorale

Désignation des membres de la commission de contrôle :

Un conseiller municipal: Christian MARGERIT de Juillard

Un délégué de l'administration désigné par le Préfet : Mireille BEYSSAC de Clersanges

Un délégué du tribunal désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance : Raymond GIROUX du Bourg

Vente maison Giroux Clersanges

Une demande d'achat de la parcelle AC 169 de 2 275 m² était parvenue en Mairie. Elle provenait de la famille qui envisageait d'acquérir la propriété Giroux Jeanne. Il s'agissait d'avoir un terrain pour l'installation de l'assainissement individuel. Pas d'opposition du Conseil Municipal mais des réserves avaient été soulevées :

Préserver des rejets intempestifs les maisons en contrebas de la parcelle ;

Une autre maison voisine est dans le même cas, c'est-à-dire sans terrain. Il faut prévoir un droit d'utilisation pour les assainissements individuels voisins

Les occupants d'une 3ème maison doivent être informés ;

Les habitants du village de Clersanges doivent être informés.

A la suite de quoi, après des dernières discussions avec M. Fouillit, ayant réexaminé les possibilités à Clersanges pour leur projet de permaculture, la famille Jessy FORESTIER a, à regret, renoncé à son intention d'acheter la maison Giroux. Ceci pour but d'éviter d'éventuels malentendus fâcheux à l'avenir. L'agence et les vendeurs de parcelles ont été informés.

Parc Livradois Forez

M le Maire informe le Conseil Municipal que le Parc Livradois Forez a pour actions :

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel ;
- Contribuer à l'aménagement du territoire ;
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie ;
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- Réaliser des actions expérimentales et contribuer à des programmes de recherche.

A ce titre, le syndicat mixte du Parc Livradois Forez conduit des actions qui concernent directement les élus, les acteurs socio-économiques et les habitants dans de nombreux domaines : urbanisme et aménagement, économie d'énergie et énergie renouvelable, préservation de la biodiversité, éducation au développement durable, gestion de l'eau et des milieux aquatiques, valorisation des productions agricoles locales et alimentation, tourisme durable, attractivité ...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a désigné comme délégué Claude TISSEUR 1er Adjoint au Maire

Recensement janvier février 2021

Justine Planchon est désignée comme agent recenseur.

Communauté de Communes des Rives du Haut Allier CCRHA

Alain Fouillit relate la préparation à l'élection du bureau de la CCRHA. Diverses tractations ont eu lieu. Pour sa part Alain Fouillit n'a pas souhaité faire acte de candidature à une vice-présidence après beaucoup de péripéties, de propositions, d'annulation de propositions, de sollicitations, de discussions et d'hésitations...

Adressage

Cartes et listes d'habitants sont distribuées aux conseillers pour lancer la procédure de proposition d'adressage.